

L'UPO¹, l'AFO² et l'AFC³ s'unissent pour agir contre le déremboursement des soins d'ostéopathie et de chiropraxie

Le Sénat a publié le 24 septembre dernier un rapport dans lequel il recommande d'exclure le remboursement des soins en ostéopathie et en chiropraxie des contrats solidaires et responsables des mutuelles.

Ces contrats disposent d'une exonération fiscale significative et représentent la quasi-totalité des contrats d'assurance maladie complémentaire proposés aux français.

La concrétisation de ce rapport dans une disposition législative conduirait les patients à devoir souscrire une garantie volontaire, au prix d'un surcoût, pour bénéficier d'un remboursement des soins en ostéopathie et en chiropraxie.

Les membres du Sénat et de l'Assemblée nationale ont ce printemps à plusieurs reprises interpellé les représentants des fédérations de mutuelles à propos de cette thématique.

Le Collectif Nofakemed a fait publier début mai une tribune appuyant avec vigueur le rapport du Sénat. Cette tribune est signée par une ancienne ministre de la Santé et divers ordres professionnels du champ de la santé.

L'UPO, l'AFO et l'AFC considèrent que le risque de l'adoption d'une telle disposition législative dans la prochaine loi de financement de la sécurité sociale ne peut être sous-estimé.

Elle entraînerait :

1. Une inégalité accrue d'accès aux soins d'ostéopathie et de chiropraxie ;
2. Le renoncement à ces soins de nombreux Français ;
3. Une dérogation inédite et dangereuse au principe de mutualisation des risques, fondement essentiel du modèle social français ;
4. Le transfert à l'assurance maladie obligatoire, déjà lourdement déficitaire, d'une partie des dépenses relatives à ces soins ;
5. Des difficultés économiques potentiellement majeures pour les deux professions concernées.

L'UPO, l'AFO et l'AFC ont en conséquence décidé d'informer et de prendre à témoin les Français en publiant une pétition.

150 000 consultations sont réalisées chaque jour dans les cabinets d'ostéopathie et de chiropraxie. Cette pétition peut aisément recueillir plusieurs centaines de milliers de signataires et faire obstacle au projet du Sénat.

L'UPO, l'AFO et l'AFC solliciteront rapidement les décideurs concernés afin de leur exprimer leurs préoccupations.

Téléchargez ici l'affiche en format A3 et en format A4 pour vos salles d'attente.

Flashez le code QR sur la page suivante pour faire signe et partager la pétition

¹ L'Unité pour l'ostéopathie fédère le SFDO, syndicat représentatif de la profession d'ostéopathe, le Syndicat national des ostéopathes du sport (SNOS), la Société européenne de recherche en ostéopathie périnatale et pédiatrique, la Fédération nationale des établissements d'enseignement supérieur en ostéopathie, la Fédération des étudiants en ostéopathie.

² L'Association française d'ostéopathie ...

³ L'Association française de Chiropratique...